BEUSTE

Révision du PLU

Réunion Publique diagnostic / enjeux

15 décembre 2022

RAPPEL DU CONTEXTE

- PLU mis en révision en 2016
- Avis défavorable de l'Etat sur le projet en 2020
- Travail relancé après le renouvellement du conseil municipal et la crise sanitaire
- Une intégration de des dispositions de la loi Climat et Résilience

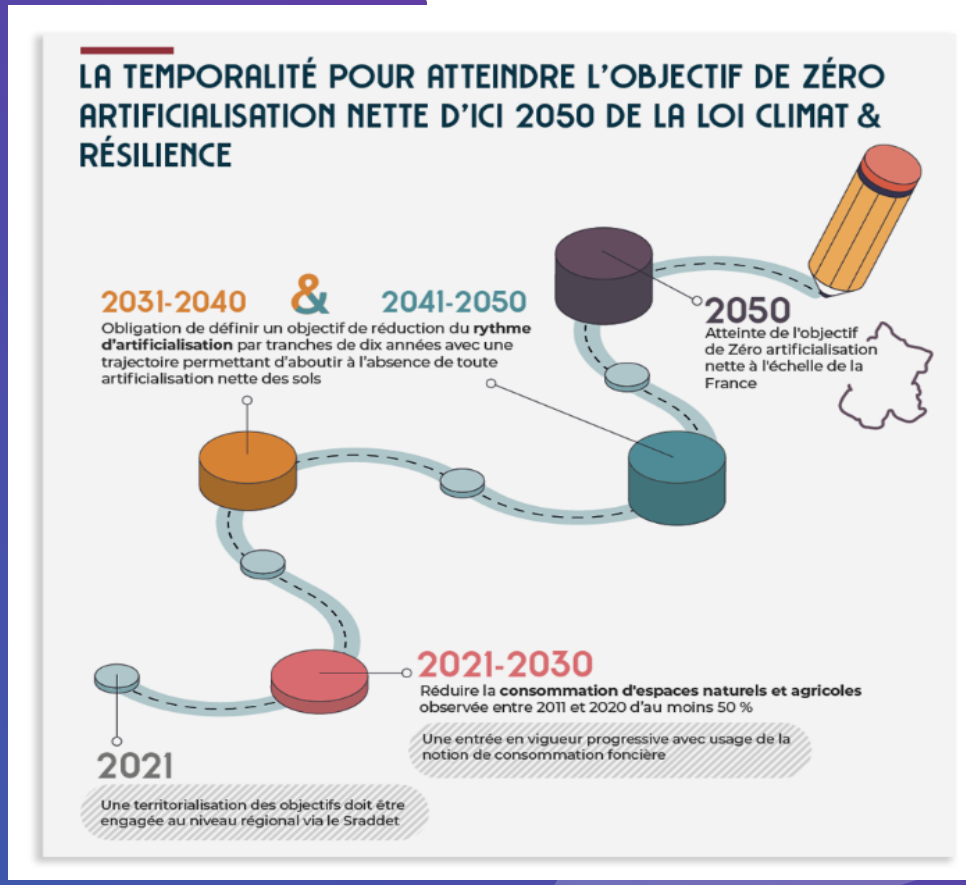

Une trajectoire à dessiner vers le

Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

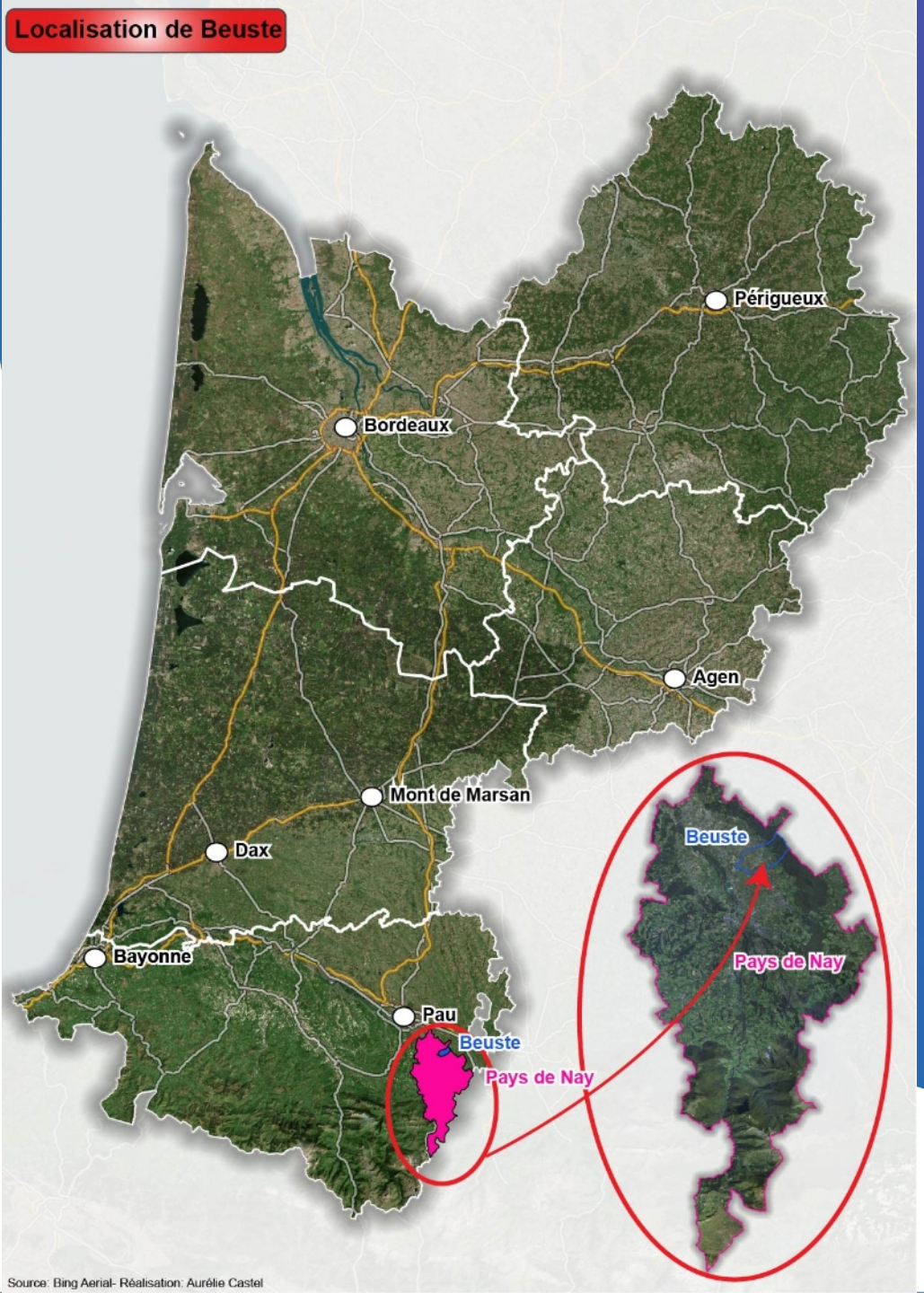

LE TERRITOIRE

- A l'est du département des Pyrénées-Atlantiques, au sud-est de l'agglomération paloise et à quelques kilomètres de Nay

- une des communes du Lagoin, qui forment un chapelet de villages

- un accès principal sur l'axe Pau-Nay-Lourdes (RD 937)

- une commune qui bénéficie de la proximité des pôles d'emplois de Pau, Bordes (Safran) et Nay

- une superficie de 584 hectares

LES ACTIVITES ECONOMIQUES

- 34 établissements recensés en 2020 pour une centaine d'emplois

- 1 seul établissement de plus de 10 salariés (entreprise BIRABEN avec plus de 50 salariés dans le secteur de l'agro-alimentaire)

- un tissu d'entreprises individuelles notamment dans les secteurs de la construction /bBâtiment et des services

- près de 90% des actifs résidant à Beuste travaillent en dehors de la commune

L'ACTIVITE AGRICOLE

306 hectares de terres agricoles

Une Surface Agricole Utile (SAU) en hausse et en moyenne de près de 30 hectares par exploitation

7 exploitations agricoles en activité recensées dans le cadre du PLU

Une activité d'élevage toujours présente et des périmètres d'éloigement à respecter

LA DEMOGRAPHIE

La démographie

La population 2019

673 habitants

+ 142 habitants en ans (+ 2,4 %/an)

Une hausse des 3 classes d'âge les plus jeunes depuis 2008, tant en volume qu'en proportion

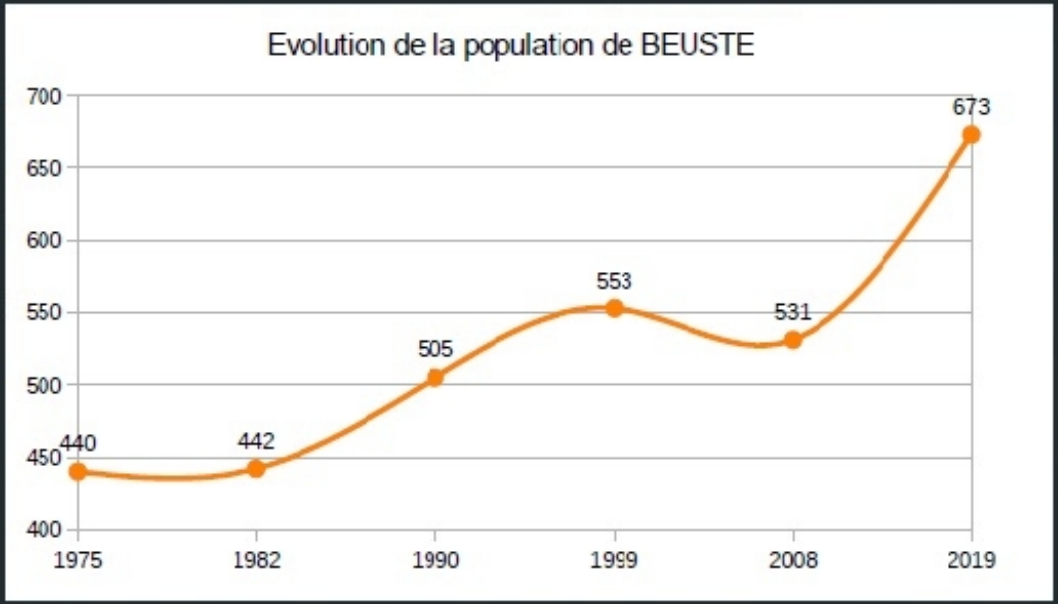

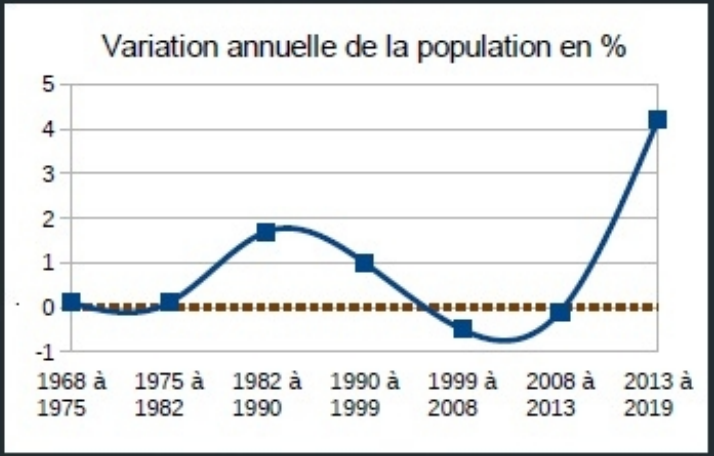

L'analyse :

Les lotissements récents induisent une dynamique démographique soutenue depuis 2008 et l'arrivée de jeunes ménages

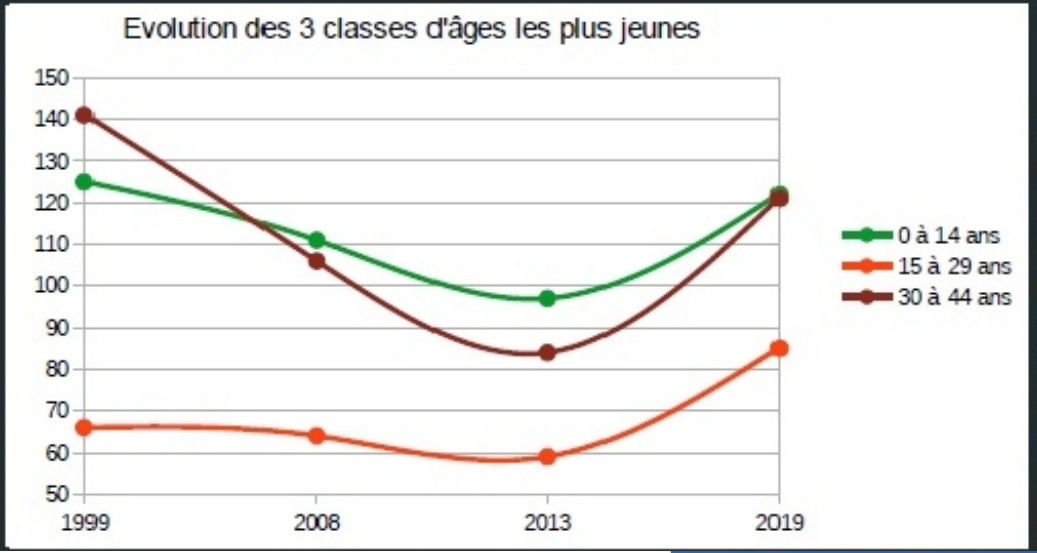

LE LOGEMENT

Le Logement

4,1% de logements vacants seulement

+ 30% de logements en 10 ans

98% de maisons

86,4% de propriétaires

27 logements locatifs (10,7%)

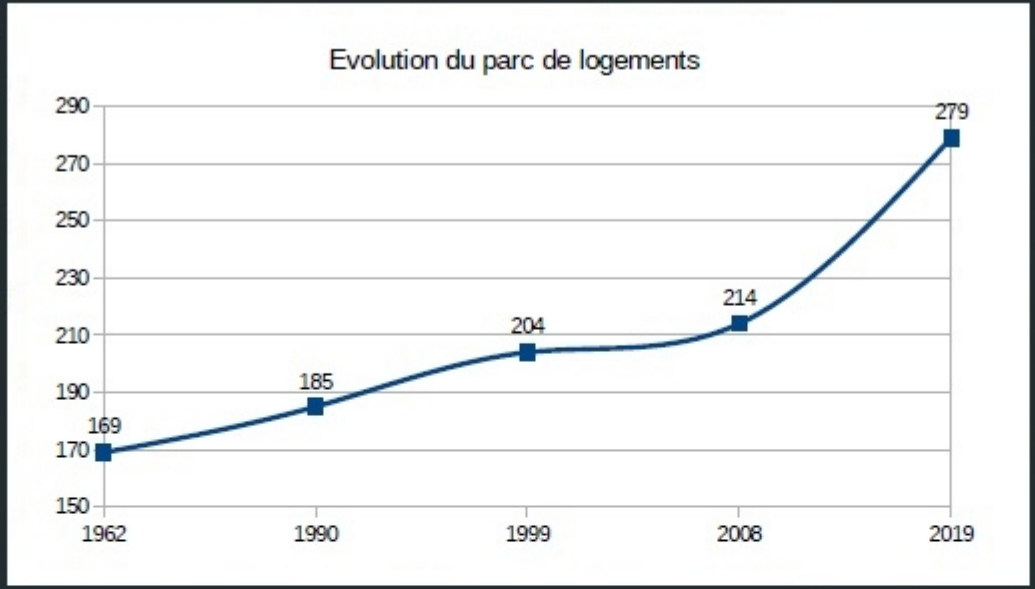

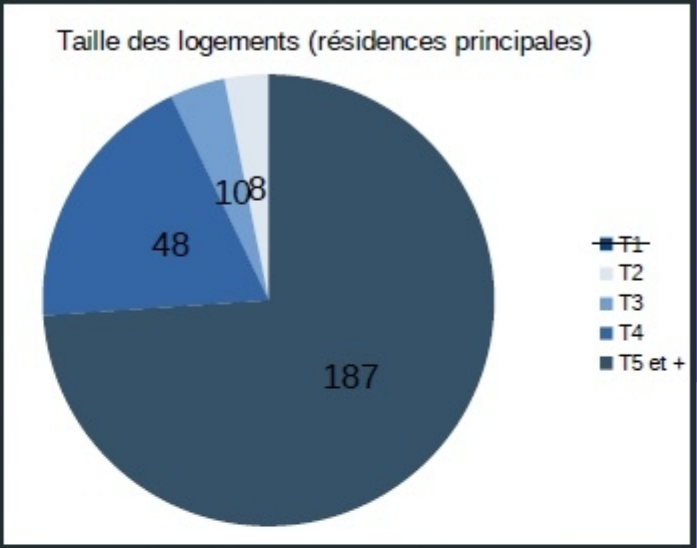

L'analyse :

Le parc de logement connait une croissance très soutenue

Il reste très marqué par le modèle pavillonnaire en propriété

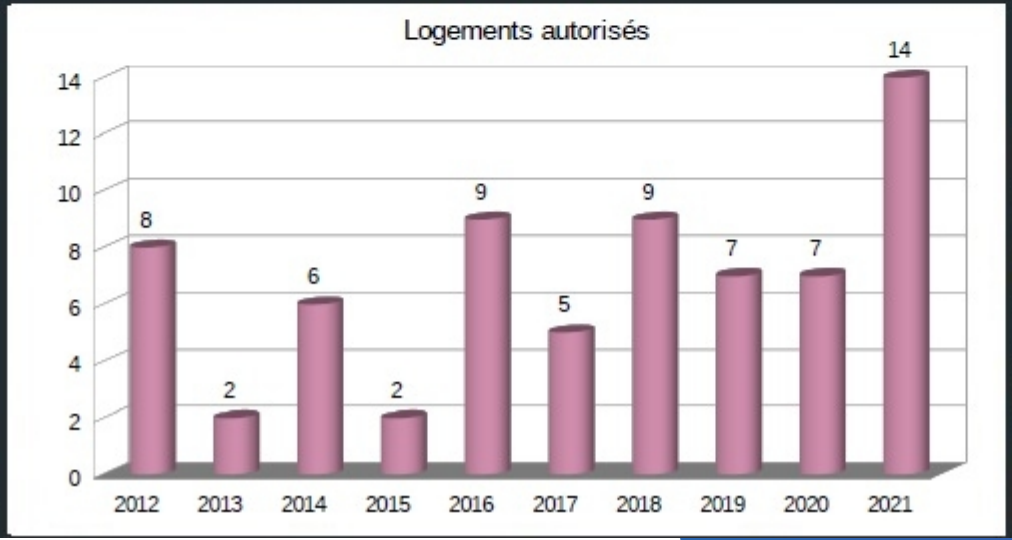

LA DYNAMIQUE FONCIERE ET IMMOBILIERE

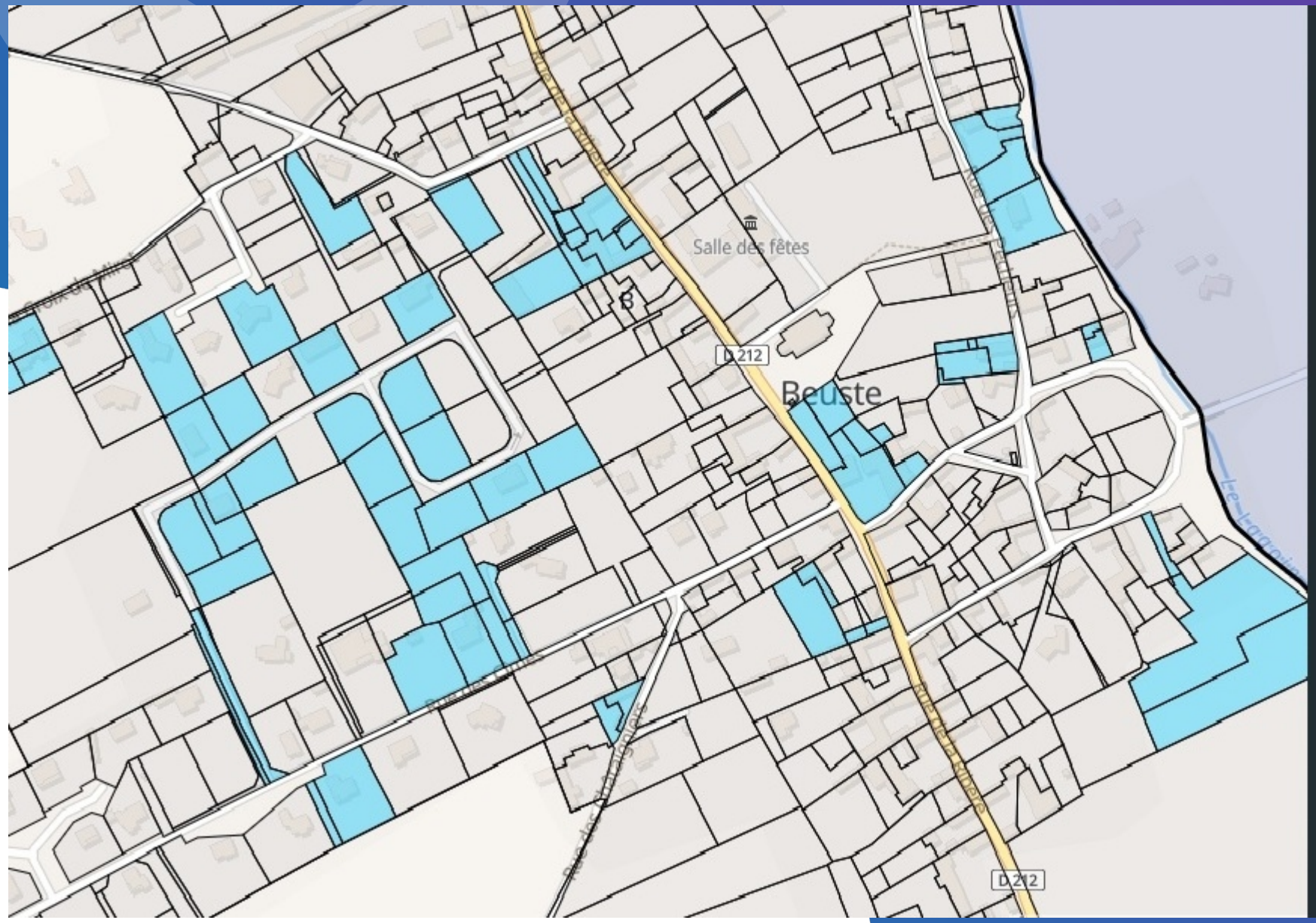

2017 - 06/2021

Total des mutations :
7 160 543 €

22 mutations

valeur moyenne :
221 133 €

37 574 m² de terrains à bâtir vendus (36)

prix moyen : 61€ le m²

Les ventes chaque année :

5 maisons

8 350 m² de terrains à bâtir

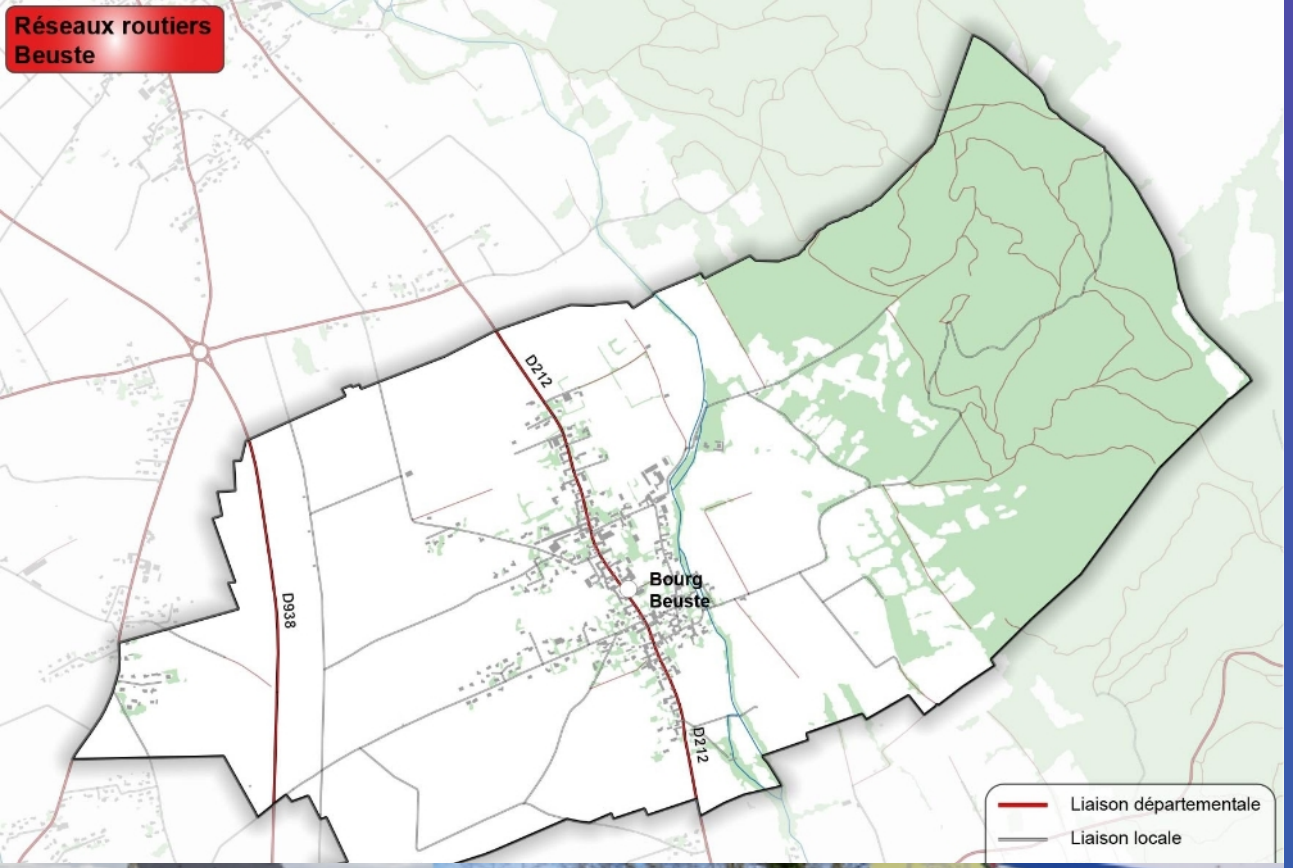

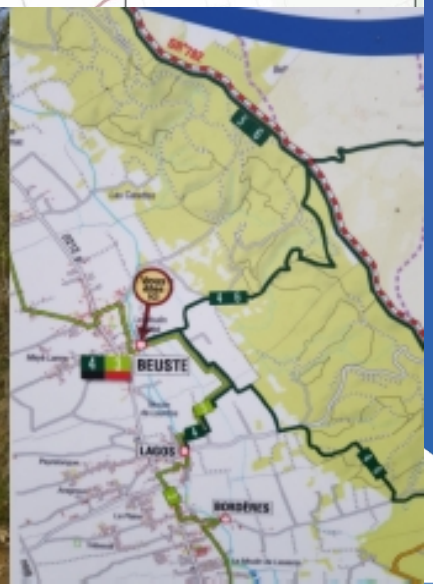

LES DEPLACEMENTS

Une commune facilement accessible par le réseau routier (RD 938 – RD 212)

Peu de solutions en transports en commun sur la commune (Transport A la Demande du Pays de Nay)

Des cheminements doux davantage aménagés pour la randonnée que pour les déplacements au sein du village

LES EQUIPEMENTS ET SERVICES

Un pôle d’équipements situé au coeur du village (mairie, école, stade, citystade...)

1 école récemment rénovée et agrandie

Une récente desserte de la commune par le Très Haut Débit (fibre)

LA CONSOMMATION D’ESPACES AGRICOLES

LA CONSOMMATION D'ESPACES AGRICOLES

2011 -2020

Total artificialisation Espaces agricoles / naturels :
13,8 hectares

111 constructions

Une artificialisation moyenne de 1 240 m² par construction

L'artificialisation des espaces agricoles et naturels chaque année :

1,38 hectares artificialisés chaque année

Des données supérieures à celles du SCoT du Pays de Nay sur la période 1998-2015 (0,66 ha par an)

LE RESIDUEL CONSTRUCTIBLE DU PLU

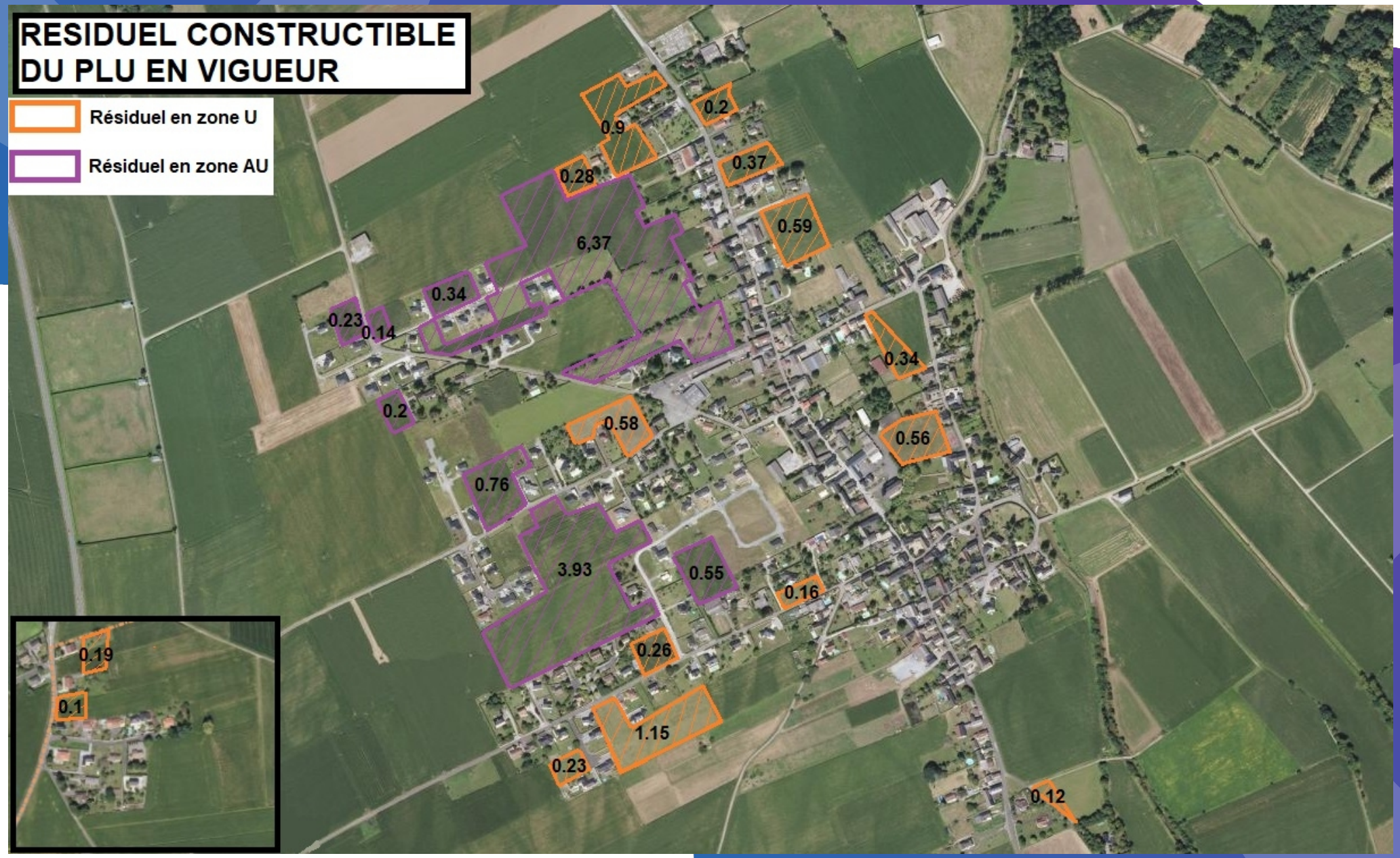

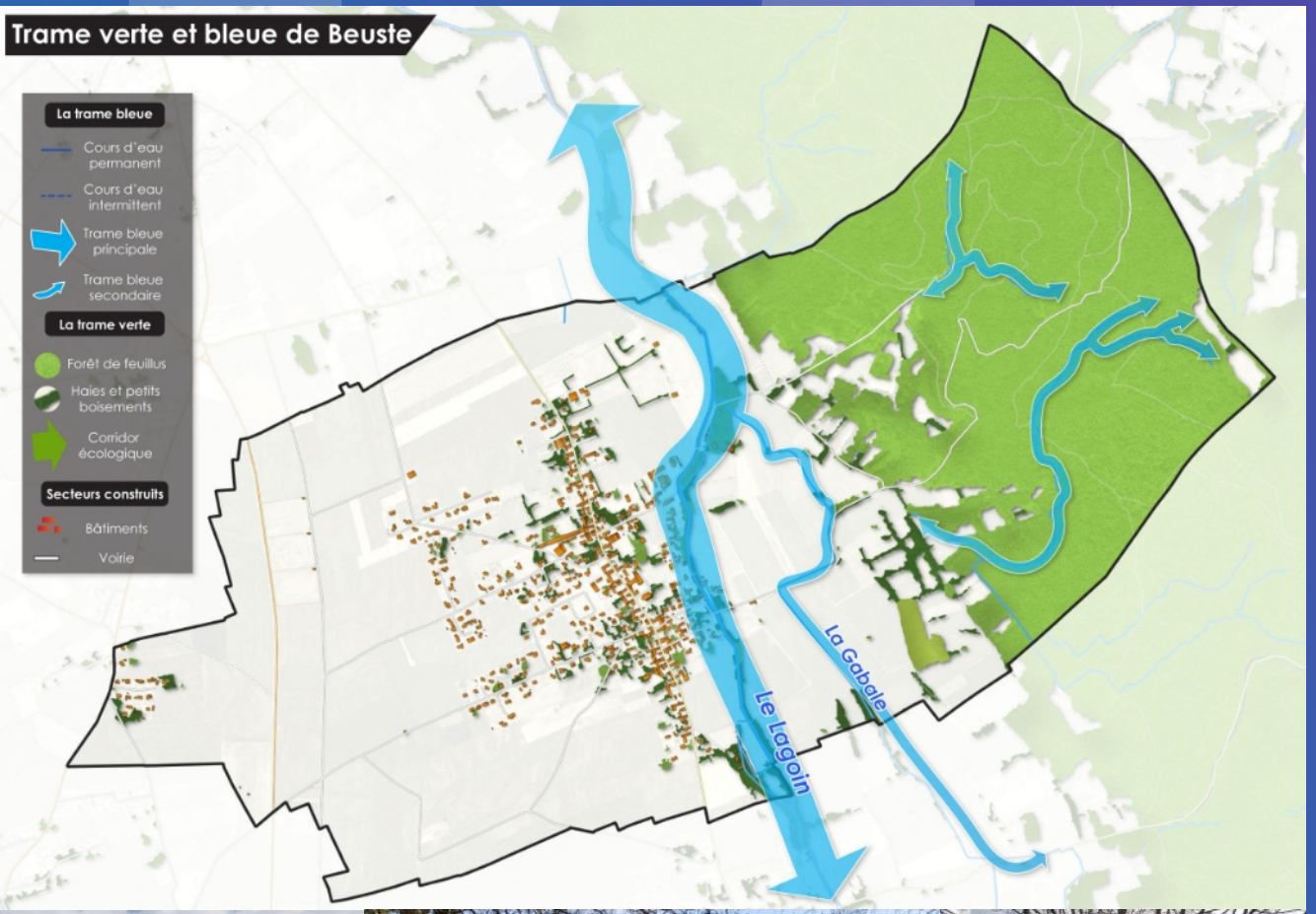

L'ENVIRONNEMENT

Des espaces naturels marqués par le coteau boisé

Un réseau hydrographique lié au Lagoin

Le site NATURA 2000 du Gave de Pau et de des affluents

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunisitique, et Floristique (ZNIEFF) sur le Bois de Bénéjacq, Bordères, Boeil et Bordes

PAYSAGES ET PATRIMOINE

Un grand paysage avec vue sur le passif pyrénéen

Une plaine agricole très ouverte à l’ouest du bourg, et le coteau boisé et la vallée du Lagoin à l’est

Un patrimoine bâti notamment marqué par les moulins et l’identité rurale de la commune

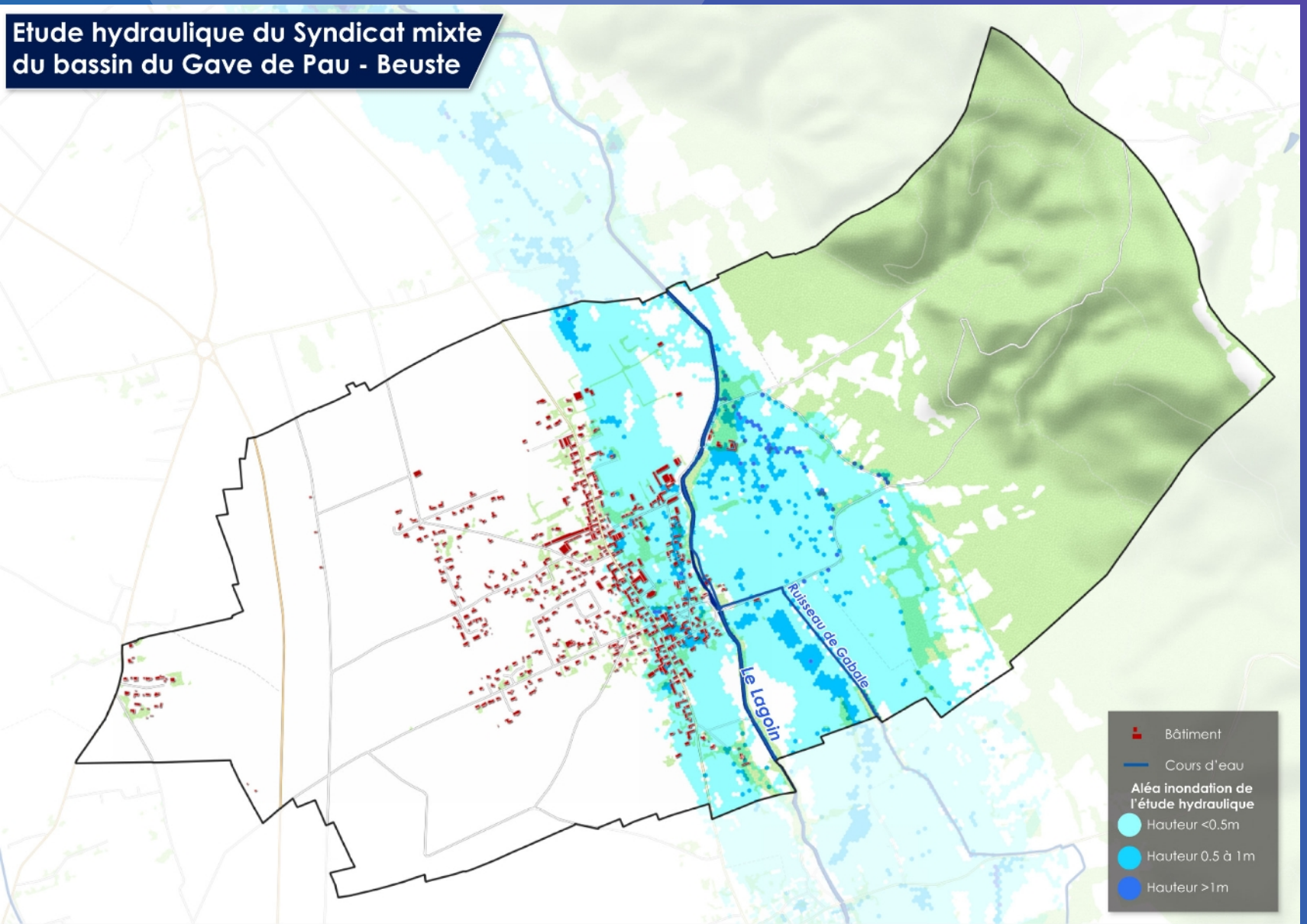

LES RISQUES

Un risque inondation redéfini par l'étude récente conduite par le Syndicat Mixte du bassin du Gace de Pau

Risque sismique de niveau 4 sur 5

L'ENERGIE

Consommation d'énergie

Répartition par secteur

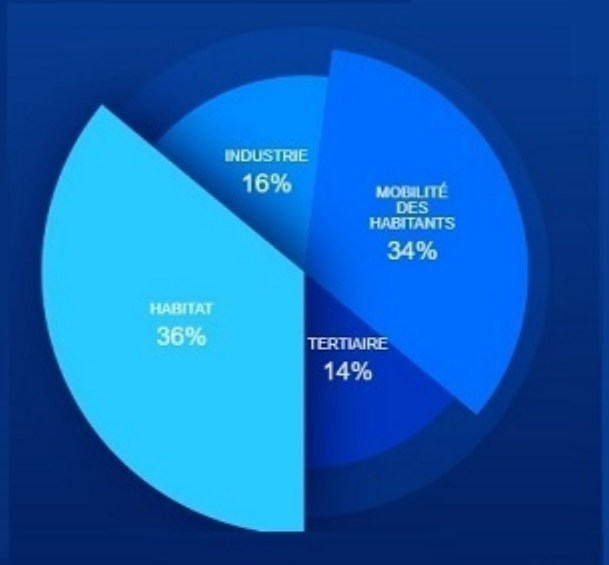

Répartition par énergie de chauffage

Visualisez les émissions de CO_2 et les logements de votre territoire par énergie de chauffage.

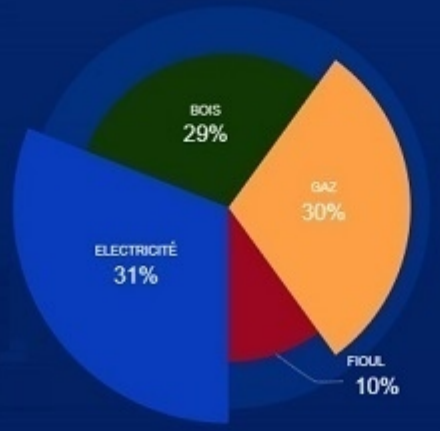

Production locale d'EnR

L'énergie

Consommations d'énergie :

360 Gwh annuels

Production locale d'énergie :

4 Gwh annuels

Centrale hydroélectique : 3,4Mw

En l'absence de données à l'échelle communale, les données sont celles de la CC du Pays de Nay - Source Bilan énergétique EDF

A l'échelle de Beuste, le principal gisement d'énergies renouvelables réside dans le solaire

LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

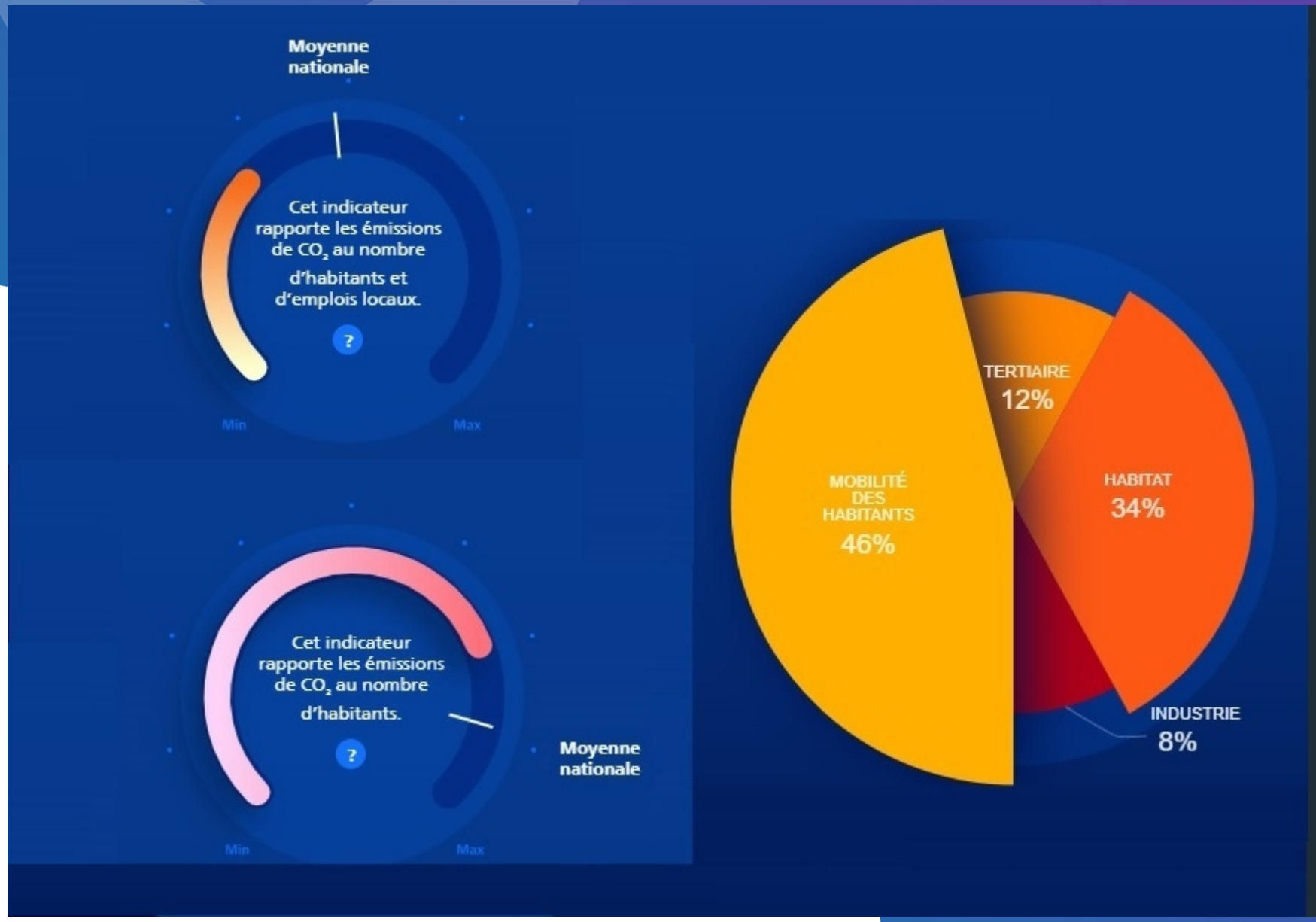

Les émissions de GES

émissions totales de Co2 :

70 ktCO2eq annuelles

émissions de CO2 des habitants :

54 ktCO2eq annuelles

En l'absence de données à l'échelle communale, les données sont celles de la CC du Pays de Nay - Source Bilan énergétique EDF

A l'échelle de Beuste, la mobilité des habitants constitue le principal facteur d'émissions de Gaz à Effet de Serre

LES ENJEUX

- favoriser le développement de l'économie résidentielle (artisanat, tourisme…)
- favoriser le maintien de l'activité agro-alimentaire
- préserver les possibilités de développement des exploitations agricoles
- préserver les espaces agricoles de l'urbanisation
- assurer la cohabitation entre activités agricoles et habitat
- maintenir une structure de population équilibrée
- affirmer une capacité d'accueil modérée et régulière
- favoriser le développement du logement locatif
- améliorer la performance énergétique du bâti ancien
- privilégier la densification de l'enveloppe urbaine

LES ENJEUX

- privilégier la densification de l'enveloppe urbaine
- poursuivre le développement des cheminements doux
- maintenir le tissu d'équipements et de services
- conforter la trame verte et bleue
- prendre en compte les risques naturels
- développer le recours aux énergies renouvelables
- préserver la qualité paysagère de la vallée du Lagoin
- améliorer la prise en compte du paysage dans l'urbanisme
- préserver les éléments identitaires du patrimoine

LES ETAPES A VENIR :

- réalisation d'un projet de zonage et de règlement écrit pour chaque zone
- présentation du projet de zonage / règlement avant l'été 2023
- arrêt du projet en 2024 après la poursuite de la concertation
- consultation des personnes publiques et enquête publique

D'ici là, le projet de PLU actuel reste en vigueur et les projets autorisés (permis d'aménager, déclaration préalable de lotissement et permis de construire peuvent être réalisés). Les nouveaux projets non compatibles avec le projet de PADD feront l'objet d'un sursis à statuer.

Il est important que chacun puisse exprimer ses attentes

avant l'arrêt du projet